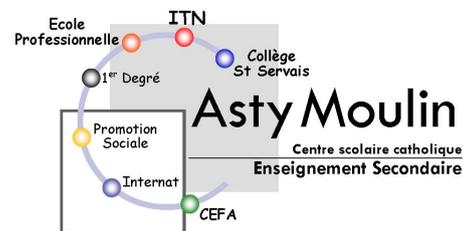


- **Horaire de la rentrée**
- **Implantations**
- **Frais scolaires 2023-24**



### **La rentrée des classes se fera sur les implantations suivantes**

#### **ITN—Implantation du Bastin , rue Bastin 59**

1<sup>ère</sup> commune (1CEM-1CBC) - 1<sup>ère</sup> différenciée  
2<sup>ème</sup> commune (2CEM-2CBC) - 2<sup>ème</sup> supplémentaire (2SEM-2SBC) - 2<sup>ème</sup> différenciée

#### **Collège St Servais—Chaussée de Waterloo 52**

1CSI-1CEI-1CSE      2CEI-2CSI-2CSE      2SEI-2SSE-2SSI  
3TQ GE-3TQ SC-3TQ ANI -3TQ ORCSS      4EQAPH-4EQ TCH-4TQ ANI-4EQ TCO-4EQ TCP-4EQ ADPS  
5TQ ADPS - 5TQ ANI - 6TQ ANI - 7TQ APS

#### **ITN—rue Asty-Moulin 60**

Toutes les autres classes

### **Lundi 28 août 2023**

Les travaux de vacances seront remis selon les modalités définies par le professeur

### **Mardi 29 août 2023**

8h15-14h20	- <b>Accueil par le directeur des parents des élèves de 1<sup>ère</sup> Commune du Collège St Servais</b> - Activité de découverte de sa classe et son environnement
10h20	Accueil et test d'entrée de tous <b>ANCIENS</b> élèves de classes <b>DASPA</b>
10h20-16h05	- <b>Accueil par le directeur des parents des élèves de 1<sup>ère</sup> Commune et de 1<sup>ère</sup> différenciée du Bastin</b> - Activité de découverte de sa classe et son environnement
11h00-16h10	<b>Accueil des élèves de 2<sup>ème</sup> Commune/Supplémentaire et de 2<sup>ème</sup> différenciée du Bastin</b>
12h40-16h05	<b>Accueil des élèves de 2<sup>ème</sup> Commune/Supplémentaire du Collège St Servais</b>
13h00	Distribution des journaux de classe pour le 1 <sup>er</sup> degré du Collège
14h00	<b>Rentrée pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année TQ Aspirant aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité</b>
14h40	<b>Distribution des journaux de classe pour le 1<sup>er</sup> degré du Bastin</b>
15h00	<b>Rentrée pour TOUS les élèves de 7<sup>ème</sup> «Assistant aux métiers de la Prévention et de la Sécurité» (7TQ APS) sur l'implantation du Collège Saint-Servais</b>

### **Mercredi 30 août 2023**

9h00	Rentrée des <b>nouveaux élèves des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés</b> y compris les article 49 du CEFA
10h20	Accueil et test d'entrée de tous les <b>NOUVEAUX</b> élèves du <b>DASPA</b>
10h20-12h00	<b>Rentrée pour TOUS LES ELEVES</b>
12h00	Fin de cours
	Distribution des journaux de classe pour les 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> degrés (les classes se rendront avec leur professeur à l'Amicale selon l'horaire qui sera communiqué à la rentrée).
	<b>Matinée sportive pour les 1C/1D du Collège et du Bastin</b>

### **Judi 31 août 2023**

**Horaire normal pour tous les élèves selon l'horaire remis**  
Reprise des livres prêtés par l'Amicale pendant les vacances  
Élèves de 2<sup>ème</sup> commune, 2<sup>ème</sup> supplémentaire et 2<sup>ème</sup> différenciée : journées sportives

### **Vendredi 1er septembre 2023**

11h45-13h15 Permanence de l'Amicale pour la distribution des journaux de classe aux élèves absents la veille

DÉTAIL DES FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES ANNÉE SCOLAIRE 2023-24	
Prêt des livres, des outils individuels et du matériel spécifique à chaque section Fourniture des photocopies et droits d'auteur	115 €
Acompte pour les activités culturelles	20 €
Activités sportives extérieures à l'école	15 €
Caution pour la location des livres et outils (pour les NOUVEAUX qui s'inscrivent)	50 €

### RÉPARTITION DES FACTURES DE FRAIS SCOLAIRES :

- 1<sup>ère</sup> facture (sept.): 90€ (+50 € de caution pour les nouveaux élèves)
- 2<sup>ème</sup> facture (décembre) : 40 €
- 3<sup>ème</sup> facture (mars): 20 €

### FRAIS EN FONCTION DES OPTIONS (À PRÉVOIR EN COURS D'ANNÉE) FACTURÉS PAR L'ÉCOLE

#### Cours d'éducation physique

- Journées sportives de 5€ à 30 € en fonction du choix des activités.

#### 1<sup>er</sup> degré : Collège St Servais

- Classes vertes : séjour pédagogique : +/- 165€

#### 1<sup>er</sup> degré différencié: Bastin

- Classes vertes : séjour pédagogique : +/- 125€

#### 6<sup>ème</sup> professionnelle

- Voyage en Italie pour le 6P Electricien +/- 400€

#### Secteur Social

- Dans l'option « techniques sociales et d'animation » 2<sup>ème</sup> degré sont organisés :
  - ◊ Un stage (+/- 150€) OU un voyage culturel (+/- 220€) est organisé en alternance une année sur deux.
- Dans l'option « Animateur/animateur » sont organisés :
  - ◊ En 5<sup>ème</sup> année : un stage d'animation résidentiel d'une semaine +/- 310€
  - ◊ En 6<sup>ème</sup> année : un voyage organisé par les élèves de 3 jours +/- 150 €
- Dans l'option « Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité », des acomptes seront demandés tout au long de l'année pour le **Selor**, le stage de 3 jours en esquivé et certains transports. Une régularisation se fera l'année suivante.

#### Secteur Sportif

- Sport-Etudes Football à partir de la 3<sup>ème</sup> année : Frais d'accès au club de l'Arquet : 360€/an (facturé par trimestre)

#### Casiers de rangement individuels

Un certain nombre de casiers individuels de rangement sont mis à la disposition des étudiants. Une location de 15€ et une caution de 10€ pour la clef sont réclamées lors de la réservation pour ceux qui souhaitent profiter de ce service.

### FRAIS EN FONCTION DES OPTIONS (À PRÉVOIR) NON FACTURÉS PAR L'ÉCOLE

Dans l'option « Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité », un certain nombre de frais sont inhérents à cette formation. Il faut prévoir, en plus du SELOR et du stage, un **budget de +/- 300,00 €**, pour l'**équipement individuel** pour les cours de techniques physiques d'esquivé, les **visites** spécifiques aux différents secteurs, des formations extérieures et un **uniforme** (pantalon, chemise, sweat et veste).

Test psychotechnique du SELOR : 175 € (prix facturé en 22-23)

Test Droit au SELOR : 95 € (prix facturé en 22-23)

### EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES SELON LES OPTIONS

A titre d'information, vous trouverez une liste non exhaustive d'équipements individuels. Le Centre scolaire va travailler en partenariat avec un établissement, afin de vous garantir les meilleurs prix.

Tous les élèves, de la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup> année, fréquentant les ateliers ou certains laboratoires devront être en possession d'une tenue correspondant aux normes de sécurité ou d'hygiène en vigueur, sous peine de ne pas pouvoir participer aux activités.

#### Quelques exemples de coûts au Bleu Sarrau où l'école a négocié les prix pour les élèves

Chaussures de sécurité S3	29€
Pantalon d'atelier coton	15€
Tablier de laboratoire (chimie, pharmacie)	30€
Lunettes de soudeur	9€
Chaussure pour boulanger	35€
Pantalon de boulanger	20€
Tablier de boulanger	12€